

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Le ministre chargé des transports

Paris, le 15 FEV. 2012

Référence : CP/A11035005-D12000703  
Vos réf : JCM/PA/11-2011



Monsieur le Député-Maire,

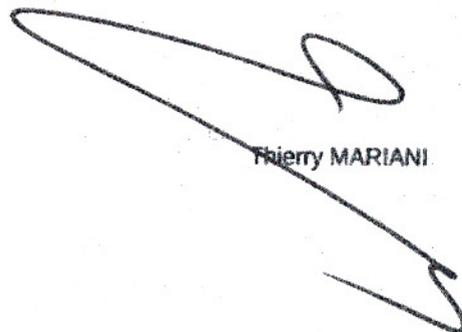
Vous avez bien voulu appeler à nouveau mon attention sur l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de l'autoroute A 6 entre le Coudray-Montceau et le péage de Fleury-en-Bière et m'inviter à constater les nuisances sonores subies notamment par les habitants de Saint-Germain-sur-Ecole. J'accepte avec plaisir votre invitation le 16 février prochain.

Je vous confirme que la section d'autoroute A6 au sud d'Évry fera l'objet de travaux de réfection des chaussées, nécessaires à la sécurité et au confort des usagers et des riverains.

Le montant total de cette opération de réhabilitation, qui concerne une section de l'autoroute A 6 d'environ 17 kilomètres, a été estimé à 42,5 M€.

Une première tranche de travaux consistera, dès 2012, à mettre en place une structure de chaussée « bitume » au dessus des dalles béton existantes, sur le territoire des communes de Lisses et Villabé dans l'Essonne. Ces travaux devraient débuter au printemps prochain. Est également programmé pour cette année le rehaussement du pont supportant le CR7, au sud de la commune du Coudray-Montceau, préalable nécessaire à la poursuite de l'opération de réhabilitation. L'objectif que j'ai fixé à mes services est d'achever cette régénération de 17 kilomètres de voies d'ici 2015. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite du planning des travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Thierry MARIANI

Monsieur Jean-Claude MIGNON  
Député de Seine-et-Marne  
Maire de Dammarie-les-Lys  
Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe  
Assemblée Nationale  
75355 PARIS 07 SP